

Hazebrouck, le 19 novembre 2009

Direction Générale des Services

AB/ VL-DN-09-0045

**OBJET : Compte-rendu du Conseil de Quartier
De la Creule et de l'Hoflandt du 5 novembre 2009**

*Présents : Mesdames BOUTEZ Isabelle, MACCOU HARROUS Hélène, DEPELCHIN Catherine, BAES Martine, BRUIGE Christine, DJANFFAR Nathalie, MURA Catherine, ROUSSEL Danièle;
Messieurs LABITTE Michel, BOULOGNE Philippe, DUMOULIN Christian, HEUGUEBART Thierry, LERMYTE Patrick, NOTEBART Marcel, MAHIEUX Philippe, TANKERE Patrick, DUBOIS Alain.*

Excusés : Madame DELCOURT Sylvie, Messieurs DANEL Jean-Marc, VERKRUYSSSE Bernard, DELMOTTE Marc.

Accueil des participants par Monsieur Michel LABITTE, Président du Conseil de Quartier.

*Celui-ci présente et remercie pour leur présence :
Messieurs ROUSSEZ et WILLAEY, Adjointes au Maire,
Monsieur BRAHIMI, Conseiller Municipal Délégué, Président Délégué de la Commission Citoyenneté,
Monsieur PRUD'HOMME, Directeur Général Adjoint en charge des Services Techniques et de l'Urbanisme,
qui ont été invités ce soir afin de pouvoir apporter le maximum d'informations complémentaires sur la présentation qui sera faite des propositions du Plan de déplacement et de stationnements prévu pour la Ville.*

Le compte-rendu du dernier Conseil de Quartier est approuvé à l'unanimité.

Les habitants du quartier du Loose Veld font part de leur forte satisfaction du nettoyage qui a été effectué dans leur secteur et en remercie les représentants de la municipalité.

Avant d'étudier plus en avant la présentation faite, par diaporama, du document élaboré par la société CERYX, et au vu de la forte demande concernant l'aménagement du secteur de la Cité scolaire des Flandres ; une présentation succincte est proposée :

- ✓ L'actuel parking situé devant l'entrée principale du Lycée ne devrait quasiment plus servir qu'aux bus (avec mise en place de 4 quais d'accès pour les élèves) ;*

- ✓ *Le parking des professeurs (situé à l'entrée de l'avenue des Flandres) sera ouvert au public pour y créer une « dépose minute » ainsi qu'un transfert du parking des élèves (les places devant le lycée y seront déplacées et augmentées, et le nouveau stationnement arboré) ;*
- ✓ *Un nouveau parking des professeurs sera créé à proximité du cabinet du docteur Deffontaines et de la salle de sports. Il sera clos en période scolaire (par un système de badge ou autre), et devra être ouvert le reste de l'année afin de désengorger l'avenue des Flandres ainsi que le parking de la salle de sports Coubertin.*
- ✓ *Un parvis, couvert et clos, sera créé à proximité de l'entrée du Lycée Technique afin de permettre aux élèves de pratiquer une pause « cigarettes » sans sortir de l'enceinte de l'établissement (obligation légale imposée aux Proviseurs).*
- ✓ *Un parking supplémentaire, à destination des élèves du Lycée Technique, sera créé le long de l'avenue Foch ;*
- ✓ *Un passage piétonnier, arboré, sera créé le long du « dépose-minute » des élèves afin de sécuriser leur accès vers l'entrée des Collège et Lycée.*
- ✓ *Des barrières y seront également installées le long de l'avenue des Flandres afin de canaliser les flux de sorties des élèves.*

Au vu de la présentation du document de la société CERYX concernant le quartier de la Creule et de l'Hoflandt, les remarques suivantes ont été pointées par les Membres du Conseil de Quartier :

- ✓ *Demande d'intégration du secteur allant de la rue d'Ypres au Boulevard Abbé Lemire dans une « zone 30 ».*
Bien que conscient qu'une telle contrainte n'est pas préconisée aux abords des écoles, les habitants pensent que l'école Jean Macé Maternelle et l'école Notre Dame (située rue du Presbytère) ont un fort potentiel accidentogène du fait du grand nombre de véhicules empruntant cet axe.
 - *Il est rappelé que le dispositif des « coussins berlinois » ne peut être adopté pour ce secteur car interdit sur les routes supportant plus de 10 000 véhicules / jour.*
 - *Un marquage au sol est proposé car plus visible qu'une signalétique verticale.*
- ✓ *Les membres demandent si un système de ralentissement (par chicanes ?) ne peut être installé à proximité des passages piétons pour réduire les vitesses et faciliter les traversées dans la rue Notre Dame.*
- ✓ *Dans une dynamique de réduction de la vitesse rue Notre Dame, il est proposé de réduire les trottoirs (entre le rond point des géants et la sortie de la Ville), créer des places de stationnement et une piste cyclable afin de réduire la chaussée et sécuriser les axes.*

- ✓ *La société CERYX ne proposent aucune alternative également pour réduire les vitesses dans la route de Borre et la rue de Bailleul. Ne serait-il pas possible de créer des chicanes pour le stationnement et donc réduire la vitesse ; et/ou créer une réelle piste cyclable pour sécuriser la circulation ?*
- ✓ *Les chicanes existantes dans la rue de Caëstre sont jugées assez efficaces.
Un membre du Conseil précise également que les contresens de circulation des vélos permettent de réduire fortement les vitesses et diminuer la gravité des rares accidents.*
- ✓ *Il est demandé de ne pas mettre de végétation aux abords des pistes cyclables, ou de procéder à des tailles plus rapprochées, car elle empiète rapidement sur la chaussée et « gifle » les cyclistes.*
- ✓ *La vitesse excessive de certains bus (à proximité de la cité scolaire des Flandres) est montrée du doigt par quelques riverains.*
- ✓ *Un marquage assez complexe est pointé dans la rue située face à Carrefour (près de chez Dourlens, Spriet, etc.).
Il est demandé de faire une démarche particulière, auprès de la société propriétaire, sur cet aménagement afin de créer des trottoirs le long de la voie longeant le parking « Carrefour ». De même, il n'existe pas de trottoirs dans le Parc d'Activités Economiques de la Creule, entre les établissements Spriet et Baobab.*
- ✓ *Le rond-point, situé rue du 8 mai 1945, possède des places de stationnement dans sa circonférence, ce qui fait que des véhicules quittant leur emplacement « forcent » systématiquement les priorités pour s'insérer. Peut-on supprimer ces places de parking pour sécuriser la giration ?*
- ✓ *La sortie de la rue du 8 mai 1945, dans la rue Notre Dame, pose un risque régulier d'accident, pour tourner à gauche, du fait du manque de visibilité et de la forte vitesse des véhicules.
Peut-on supprimer des places de stationnement ? ou obliger à tourner à droite pour emprunter le rond point des géants (avec risque d'un fort report de circulation) ?*

Les propositions choisies par les membres du Conseil de Quartier sont :

- ✓ *La proposition d'aménagement de stationnement dans la rue Jacques Brel avec mise en sens unique est approuvée par le Conseil de Quartier.*
- ✓ *L'aménagement de la Cité des Cheminots en sens unique, avec création d'une aire de jeux sur l'ancien terrain de tennis, est également adopté, de même que les places de stationnement en chicanes.
Les membres du Conseil de Quartier se demandent si des plateaux surélevés aux entrée et sortie de la Cité ne pourraient pas réduire la vitesse et faciliter les entrées et sorties dans celle-ci.*

Concernant la proposition de réduire l'heure gratuite de stationnement, les membres du Conseil de Quartier proposent :

- ✓ Une gratuité limitée de 15 à 30 minutes ;
- ✓ Un abonnement réduit, légèrement excentré de la Grand'Place, pour les commerçants et leurs salariés ;
- ✓ De mettre en place, par le biais de la CCI peut-être, un Plan de Déplacement Entreprise comme il en existe dans d'autres communes, ou comme le pratique la Ville pour ses propres employés.
- ✓ D'étendre la zone payante en Centre Ville.
- ✓ De solliciter la SNCF dans la construction de parkings sécurisés.
- ✓ D'installer des arceaux pour le stationnement sécurisé des vélos (à proximité des forts pôles comme : le CSE, la Grand'Place, la Bibliothèque, etc.)
- ✓ Développer une signalétique des emplacements de stationnement gratuit (type : 700 places à Espace Flandres à 7min. à pieds) ;

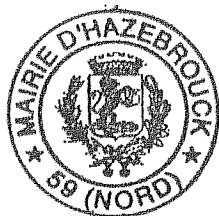
Informations complémentaires données :

- ✓ La mise en place d'un système de barrières ceinturant la Grand'Place, avec installations de barrières et bornes automatiques de paiement à la sortie, est sollicitée mais semble onéreuse et induisant une perte conséquente du nombre de places disponibles.
- ✓ L'élargissement de la « zone 30 » a pour objectif affiché de limiter les impacts écologiques en incitant les déplacements pédestres et cyclistes, et développer l'utilisation du contournement par les non hazebrouckois (qui pour l'instant mettent parfois moins de temps à traverser la ville que d'en faire le tour).
- ✓ La Cité des Cheminots va subir prochainement une profonde restructuration par le biais d'une création d'immeuble et d'espaces vert portant le label « basse consommation ». Ce travail sera effectué par la SNCF, propriétaire des lieux.

Questions Diverses :

- ✓ Serait-il possible de développer une luminosité spécifique aux abords des passages piétons ?
- ✓ Ne pourrait-on pas trouver un encart « suggestion » dans Hazebrouck Magazine ?
- ✓ Le sentier en schiste situé entre les rues du Loose Veld et Picasso est encore un lieu de fortes nuisances sonores, serait-il possible de le fermer ?

Les sujets mis au débat étant clos, la séance est levée par le Président.



**Le Président du Conseil de Quartier
de la Creule et de l'Hoflandt,**

Michel LABITTE.